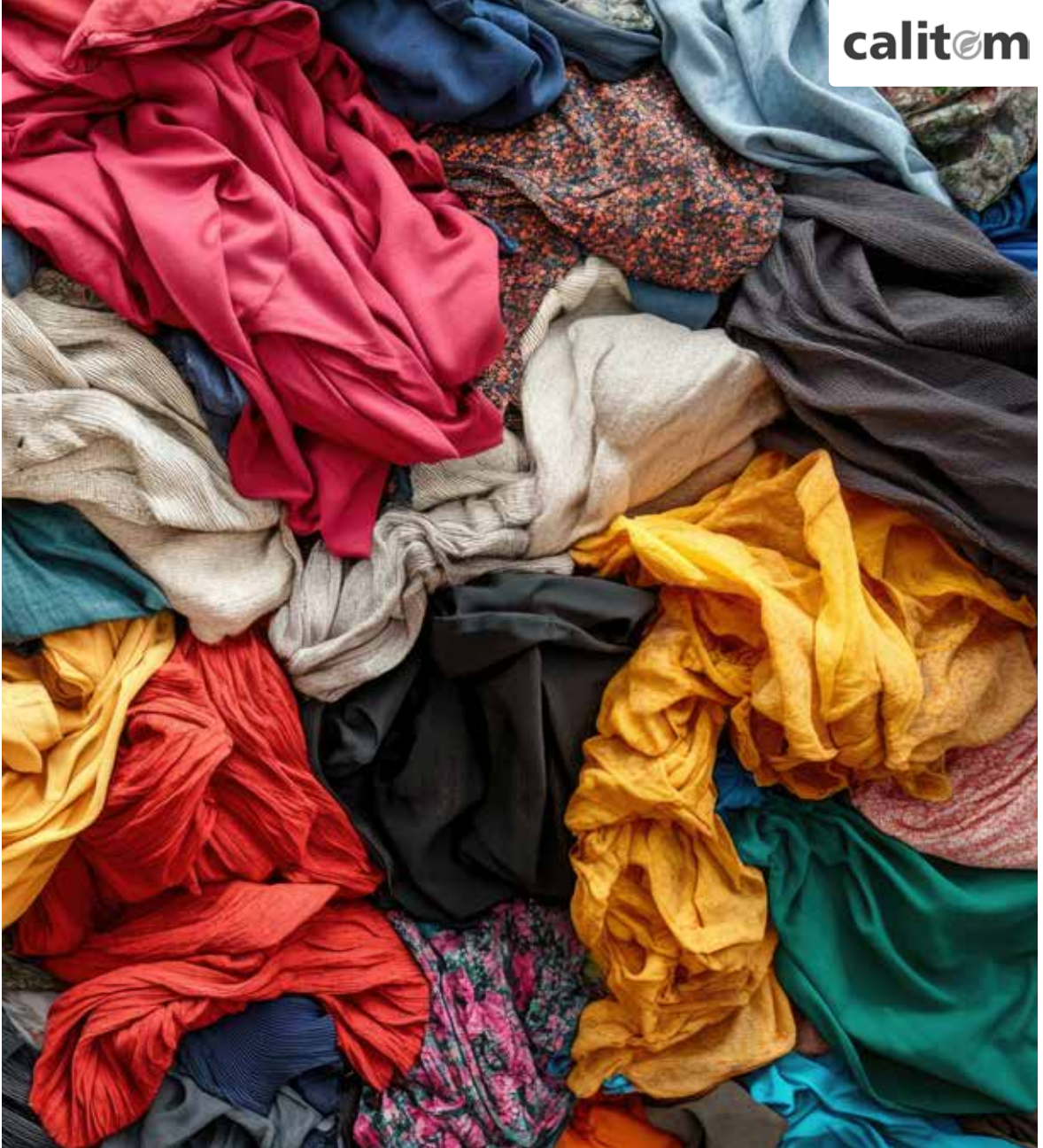




ALTERNATIVES^{#12}

Magazine d'information des services publics des déchets • Octobre 2025

**Technicien de
maintenance industrielle**

8

**La mode
jetable**

10

**Le sapin :
plastique ou naturel ?**

17

VOS CONTACTS

par compétences



Collecte

www.lerouillacais.fr

05 45 96 99 40

Prévention et traitement

Calitom



Prévention et collecte

www.grand-cognac.fr

05 86 19 00 95

Traitement

Calitom



Prévention et collecte

www.ppmv.grandangoulême.fr

N°Vert : 0 800 77 99 20

Traitement

Calitom



Prévention, collecte et traitement

www.calitom.com

N°Vert : 0 800 500 429

Alternatives

Magazine d'information des services public des déchets

Renseignements liés à la publication : N° vert 0 800 500 429 -

www.calitom.com - Facebook @Calitom16

Plusieurs collectivités agissent sur le département de la Charente en matière de prévention, de collecte et de traitement des déchets. Selon la nature des renseignements recherchés, contacter la collectivité de référence mentionnée sur la carte. Les articles de ce magazine précisent si nécessaire toute particularité de territoire.

▪ **Directeur de publication du magazine :** Michaël LAVILLE

▪ **Rédaction et mise en page :** service communication Calitom • **Photos:** Calitom, AdobeStock, GrandAngoulême, Kaléidoscope (centre socio-culturel, Saint-Michel)

▪ **Impression :** Reprint - 197 400 exemplaires

▪ **Périodicité :** 3 fois par an • **Dépôt légal :** octobre 2025

▪ **ISSN :** 2825-1172 • **Éditeur :** Calitom, 19 rte du Lac des Saules, ZE la Braconne, 16600 Mornac.



Région
Nouvelle-
Aquitaine





Déchets en tension

LA PRÉVENTION AVANT TOUT

Dans un système où les déchets évoluent plus vite que les solutions technologiques, les volumes produits nous conduisent à la limite de nos capacités. Cette tendance devient de plus en plus préoccupante. Les conséquences de nos modes de production et de consommation pèsent sur l'ensemble de la chaîne, la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation.

Certaines filières, comme celle du textile, se trouvent aujourd'hui en grande tension. Les difficultés que traverse actuellement cette filière confrontée à la complexité des matériaux et à la saturation des débouchés, nous rappellent que recycler ne suffit pas.

Cette situation souligne, une fois encore, que dans tous les domaines de la gestion des déchets la priorité ne peut être que la prévention, par une transformation de nos habitudes de consommation, une régulation plus forte, et une responsabilisation amont de la chaîne.

Dans ce contexte, des choix politiques forts et un changement de cap collectif s'avèrent indispensables. Tous les acteurs, les pouvoirs publics, l'industrie et la grande distribution, les collectivités et les citoyens doivent faire preuve d'adaptation.

C'est ce que Calitom s'emploie à développer au quotidien en portant le programme départemental "J'agis pour Réduire" au nom de l'ensemble des collectivités de Charente, en accompagnant les initiatives locales, en faisant évoluer le process du centre de tri Atrion ou en recherchant des solutions de traitement pour l'avenir.

Il devient donc impératif d'élargir notre regard, que les contraintes nous conduisent à des opportunités de ressources, de progrès. C'est là tout le sens de l'action de Calitom.

Il n'y a pas de sujets faciles en matière de déchets. La seule volonté : agir localement, avec l'ambition de bâtir des alternatives concrètes. Grâce à l'engagement des élus de Calitom au cours de ce mandat, des décisions et actions qui portent aujourd'hui leurs fruits ont pu se matérialiser.

Michaël LAVILLE,
Président de Calitom

SOMMAIRE

Octobre 2025

06

LES ACTUS

Sport zéro déchet : les fédérations charentaises agissent

08

FICHE MÉTIER

**Technicien de maintenance industrielle,
pour le bon fonctionnement d'Atrion**

10

LE DOSSIER

**La mode jetable
fait déborder les déchets**

14

DANS LES TERRITOIRES

**Destination 0 déchet : l'information et la sensibilisation
directement près de chez vous**

15

ZOOM SUR

Les piles et les batteries lithium

17

UN PAS DE + VERS LE ZÉRO DÉCHET

Le sapin : plastique ou naturel ?

18

INITIATIVES LOCALES

La Bascule



Été 2025

Participation aux Marchés de Producteurs de Pays



6 et 7 septembre 2025

Forum Sport Santé Environnement



2 juin 2025

Remise des prix Éco-défis



5/6/7 septembre 2025

Foire de Barbezieux

Prévention



Sport zéro déchet les fédérations charentaises agissent

Les activités sportives produisent également **des déchets qui peuvent être évités** lors des entraînements, rencontres, en salle, sur les pistes, dans les vestiaires... **Calitom et les clubs charentais** se lancent dans le zéro déchet. Objectif : sensibiliser les clubs.

Pour cela, **un accompagnement, des animations et des engagements sont proposés** afin de travailler sur différents thèmes : le partage et le don des équipements et vêtements, les gobelets et la vaisselle réutilisables, le tri dans les locaux et sur les manifestations, moins de cadeaux gadget lors des compétitions...

Une réflexion est en cours avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Charente, le District de Football, les comités de Rugby ou encore de Handball.

Une action de prévention et réduction du programme départemental J'agis pour Réduire porté par Calitom.

Infos : www.jagispourreduire.com/profils/structures-sportives/

PROGCI : l'application de gratification du consommer autrement à télécharger

Donner, réparer, faire un achat responsable ou participer à un événement engagé, **chaque action durable et réduisant les déchets fait gagner des points** à échanger contre : des bons d'achat dans les ressourceries et boutiques vrac du territoire, des cadeaux et lots dématérialisés (entrées de cinémas, musées, tickets de bus...), des kits zéro déchet, caddies anti-gaspi...

Plus de 120 commerçants locaux partenaires et déjà 1 500 téléchargements.

Une initiative unique en France de Trizzy retenue par la Région Nouvelle-Aquitaine et avec le soutien du programme J'agis pour Réduire porté par Calitom.

GrandAngoulême

Déploiement des bornes à déchets alimentaires : on continue

En octobre, près d'une soixantaine de nouvelles bornes à déchets alimentaires viendront compléter le dispositif composé de près de **560 bornes déjà en place** depuis 2 ans. Ces bornes seront installées dans les quartiers non pourvus tel que Bel-Air / Grand Font... Une communication sera réalisée pour annoncer la distribution des badges et l'ouverture de ces bornes.

D'autres bornes supplémentaires dans les zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPUAP) sont en cours d'instruction afin de valider l'intégration esthétique des futures implantations tout en répondant aux contraintes techniques d'accès pour les usagers et les services de collecte.



Retrouvez les conditions d'accès, les consignes des bornes à déchets alimentaires ou encore la carte interactive pour localiser celles situées près de chez vous sur <https://ppmv.grandangoulême.fr/>



Calitom16 sur Instagram

Depuis cet été, vous pouvez également suivre les informations et actualités en image et vidéos publiées par Calitom sur Instagram calitom16.

National

La filière bois sur les pôles de valorisation (déchèteries)

plus de valorisation depuis le 1^{er} juillet 2025

Comme d'autres déchets, le bois fait l'objet d'une filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur) officialisée le 1^{er} janvier 2025 et gérée par des éco-organismes agréés par l'État. Ainsi les producteurs sont tenus de prendre en charge la collecte et le recyclage des déchets issus du bois.

Pour valoriser ce matériau, les pôles de valorisation ont toujours séparé le bois. Depuis le début de l'été, conformément aux exigences de Valobat, le tri se fait de la manière suivante : une benne "multirep" (tous bois hors palettes, caquettes, tourets...).

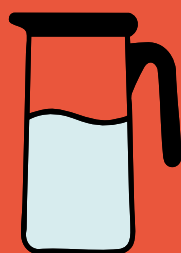
Cette organisation retire le bois de la benne tout-venant et garantit sa valorisation.

En 2024, le bois a représenté sur les pôles de valorisation charentais 9 200 tonnes d'apport.

240 000

FRAGMENTS DE PLASTIQUES
DANS L'EAU EN BOUTEILLE

Privilégiez l'eau du robinet !



TECHNICIENS DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE
pour le bon fonctionnement d'Atrion



Le centre de tri départemental des emballages et papiers recyclables Atrion à Mornac trie 43 000 tonnes par an, soit 15,5 tonnes par heure. Un rythme soutenu dans lequel tout dysfonctionnement a un impact humain et financier considérable.

Le métier de technicien de maintenance sur un site comme celui-ci est indispensable pour toute la chaîne de valorisation. Ce professionnel veille au maintien en état des équipements mécaniques, électriques et automatisés qui permettent de trier les déchets avec précision et efficacité. Pour maintenir l'activité des machines sollicitées en continu et des opérateurs de tri, il doit intervenir rapidement en cas de panne, effectuer des contrôles réguliers, anticiper les dysfonctionnements et optimiser les performances des installations. Son rôle est stratégique : sans lui, le tri s'arrête et la filière de recyclage est paralysée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

INFORMATIONS	EXPLICATIONS
Les piles et batteries vont en déchèterie ou dans les points de collecte des magasins exclusivement.	Les piles et batteries doivent être retirées des appareils électriques et électroniques. Elles vont dans les pôles de valorisation (déchèteries) tout comme les équipements électroportatifs, les déchets électriques et électroniques dans lesquelles elles étaient insérées (jouets d'enfants, outillage...).
Les vêtements sont à jeter dans les points d'apport volontaire sur les communes ou en pôle de valorisation (déchèterie).	Ils provoquent des bourrages, s'enroulent autour des machines, et peuvent même provoquer la casse de certaines pièces, nécessitant l'arrêt de la chaîne de tri, des interventions pour débourrer l'ensemble ou réparer les machines. 1h30 d'intervention de maintenance, c'est 25 tonnes non triées.

PETITS MOTS croisés

Le nouveau process du centre de tri Atrion est équipé de 2 trommels, 3 trieurs balistiques, 16 trieurs optiques, 2 courants de Foucauld, 3 overband, 2 presses hydrauliques, 2 presses à paquets à surveiller...



Nous sommes organisés en 3 équipes, le matin, l'après-midi et la nuit. Nos interventions de maintenance peuvent être préventives, curatives ou amélioratives. En préventif, nous assurons un entretien régulier selon des échéances établies dans un plan de maintenance. Le curatif concerne les pannes, il faut agir rapidement pour réparer, changer des pièces, relancer le process le plus rapidement possible. Nous bénéficions pour cela d'un stock de pièces en interne. Pour l'amélioratif, nous faisons en sorte que les machines soient plus performantes, nous trouvons des solutions pour réduire l'usure et les coûts. Nous travaillons aussi à améliorer les conditions de travail du personnel sur le process. Les agents polyvalents qui travaillent constamment dans le process nous font remonter leurs observations. C'est un métier varié et diversifié dans lequel la technologie évolue très vite au niveau électronique et électrique. Les interventions sont plus compliquées qu'avant, il faut se tenir au courant des évolutions et se mettre à niveau. Chacune de nos opérations fait l'objet de rapports sous un logiciel de maintenance afin d'établir un suivi.



Fabrice CHARDAC et Tom GAZON

Techniciens de maintenance industrielle à Atrion



RAPPEL



43 000 tonnes de déchets recyclables

triées à Atrion, dont 26 500 tonnes de déchets charentais



224 convoyeurs dans le process

soit au total 5 km de tapis et 70 km de câbles électriques



les consignes de tri des emballages sur

trionsplusfort16 tous les gestes de tri sur calitom.com ou pluspropremaville.fr

À SAVOIR

• Vous souhaitez mieux comprendre le tri des emballages ? Des visites grand public sont programmées tout au long de l'année au centre de tri Atrion ou organisées sur demande.

Prochaine date :

mercredi 26 novembre à 18h
Inscription obligatoire

Pour toute demande de visite : formulaire sur www.calitom.com

La mode jetable fait déborder les déchets

Le rapport aux vêtements a changé. Sous l'effet de la fast fashion (mode rapide), la consommation de vêtements explose : plus nombreux, moins chers, peu durables. Ces déchets textiles s'accumulent, et la filière de recyclage peine à suivre avec des centres saturés. Les débouchés se réduisent et l'impact environnemental grandit. Chaque année, des milliers de tonnes de vêtements encore utilisables finissent incinérées ou enfouies. Un gaspillage invisible, un défi pour la transition écologique.

▪ Des volumes qui s'emballent

Chaque français achète en moyenne **9,5 kg d'articles textiles par an**. Il possède dans ses armoires 175 pièces, dont 2 vêtements sur 3 sont simplement stockés sans être portés.

En 2023, **près de 260 000 tonnes de TLC** (Textiles, Linge de maison, Chaussures) ont été collectées en France. Ce chiffre, en augmentation constante depuis les années 2000, suit l'évolution de notre consommation, influencée par les tendances mode éphémères.

Pourtant, en fin de vie, **seulement 38% des textiles et chaussures sont collectés pour être triés, réemployés ou recyclés**.

En 2024, en Charente, **580 tonnes de textiles ont été apportées en pôles de valorisation** (déchèteries). Un geste qui permet de donner une seconde vie aux vêtements, de soutenir l'économie sociale et solidaire, et de limiter l'impact environnemental.

▪ Fast fashion : jeter plus vite pour vendre plus

Comme d'autres filières, les textiles, vêtements et chaussures appellent à la surconsommation : **produire et vendre beaucoup, souvent, à très bas coût**.

Résultat ? Des produits bon marché, fabriqués à l'autre bout du monde, de qualité médiocre qui se **déforment vite**, et deviennent **obsolètes** en quelques mois.

Cette logique a un impact massif sur l'environnement car l'industrie textile émet **10% des émissions mondiales de gaz à effet de serre**. Elle est aussi l'une des plus polluantes et plus consommatrice d'eau, avec des millions de litres utilisés pour fabriquer coton, denim ou polyester.

EN 2024, EN FRANCE

3,5 milliards de pièces neuves (textiles d'habillement, linge de maison et chaussures) mis sur le marché, soit :



10 millions d'articles vendus chaque jour



2,9 milliards de vêtements



259 millions de paires de chaussures



Refashion : une filière pourtant organisée mais en saturation

En France, la collecte et la gestion des déchets textiles sont **coordonnées par Refashion**, l'éco-organisme agréé par l'État. Il est financé par une **éco-contribution payée par les producteurs** (marques, distributeurs), en fonction du volume mis sur le marché.

Refashion soutient les associations, entreprises d'insertion de la filière, collectivités locales. Le réseau repose sur **environ 46 000 points de collecte**, des bornes textiles réparties sur tout le territoire : domaine public et les pôles de valorisation (déchèteries).

Une fois collectés, les textiles sont triés. Ceux en bon état sont **revendus en friperie** ou envoyés à l'**export en réemploi**. D'autres sont recyclés, **transformés en isolants, chiffons**, réutilisés dans l'industrie. Mais une part non négligeable reste non valorisable et est **incinérée**.

Re_fashion
L'éco-organisme de la Filière Textile

■ Une filière aujourd'hui en crise

Le recyclage reste limité par la **composition** des vêtements et leur complexité tout particulièrement lorsqu'ils ne sont pas en coton.

Les mélanges de fibres, les matières synthétiques non recyclables, l'élasthane... sont difficiles et chers à séparer.

Le coût du recyclage reste donc élevé par rapport à celui de la matière vierge, surtout en provenance de l'industrie textile délocalisée.

Le marché de la seconde main est saturé. **Plusieurs pays** en voie de développement comme l'Afrique - où une partie des vêtements triés était avant exportée - **ferment leurs frontières à ces produits**, jugés de mauvaise qualité et préfèrent l'importation des pays asiatiques.

Résultat, face à l'explosion des volumes collectés et aux débouchés qui se réduisent, **les centres de textiles usagés sont submergés**. Les stocks s'accumulent. Certaines structures peinent à continuer leur activité, faute de débouchés.

**UN VÊTEMENT
EST PORTÉ**
seulement

**7 À 8
FOIS**
avant d'être jeté

DURÉE DE VIE
moyenne
d'un vêtement

2,6 ANS



▪ Interruption des collectes au cours de l'été 2025

Pour la première fois, les collectes de vêtements et textiles usagés ont été suspendues durant les 2 mois de cet été au niveau national. Cette interruption a été nécessaire afin de limiter les volumes massifs de dépôts de la période estivale et désengorger les centres de tri des textiles. De nombreuses bornes de collecte ont été retirées et d'autres pourraient également être retirées à l'avenir. Les collectes ont repris au 1^{er} septembre malgré la tension encore existante.

▪ Revenir à une mode plus durable

La transition vers une mode plus durable s'impose comme de nombreux défis.

Pour les marques et l'industrie, cela exige une réduction des volumes produits, l'amélioration de l'éco-conception, la création de marques plus durables et recyclables, l'intégration de matières recyclées ou biosourcées, la traçabilité des approvisionnements, la relocalisation industrielle des chaînes de production.

Cette transformation nécessite **pour les consommateurs de repenser leurs habitudes** : en achetant moins, mieux, autrement, en privilégier la qualité ou d'autres modes de consommation, comme la location, la seconde main ou encore la réparation.

?

Quoi faire des vieux textiles, vêtements et chaussures si je ne peux les donner ?

1. Les textiles ne sont pas des emballages recyclages. Ils **ne vont pas dans les sacs ou bacs jaunes**.

2. Les textiles peuvent être donnés à des proches ou des associations.

3. Les textiles doivent être **déposés dans les bornes Relais** qui sont sur les communes (refashion.fr/trouver-un-point-de-collecte)

4. Les textiles peuvent être apportés en pôles de valorisation (déchèteries).

Revenir aux essentiels

pour éviter la frénésie des soldes du black friday fin novembre



- 1 Avant tout achat, s'interroger** : ai-je vraiment besoin de ce haut ou de ce pantalon ? Vais-je vraiment le porter ?
- 2 Privilégier quelques pièces solides éco-conçues** (en fibres naturelles comme le coton bio, le lin, la laine, sans traitements chimiques nocifs, avec un étiquetage clair sur la composition).
- 3 Penser à la seconde main**, à l'emprunt voire à la location qui se développe pour les besoins occasionnels.
- 4 Bien entretenir et réparer** ses vêtements prolonge leur durée de vie.



Rencontre

Marie-Paule LACOSTE, gérante de TIO CREATEX situé à St-Saviol (86) gère la collecte, le tri et la préparation au recyclage des textiles. Créée en 1969, cette entreprise familiale a été le premier prestataire de Calitom en Charente pour cette filière. Au fil des ans, elle a vu évoluer cette activité et subit actuellement de plein fouet l'impact d'un marché saturé.

L'état de crise de la filière a conduit à l'interruption de la collecte des textiles au cours des 2 mois d'été.

TIO CREATEX

8 salariés en 2025
(25 en 2005)
460 tonnes triées
en 2024

**"Aujourd'hui,
le coton
que nous vendions
1€ le kg en 2000
vaut à peine
1 centime
d'€ le kg en 2025"**

En quoi consiste votre activité ?

Les vêtements, textiles et chaussures usagés que nous collectons en bornes sont triés à la main selon leur état, leur matière (coton, laine, polyester) et leur usage potentiel. Les pièces en bon état sont redirigées pour de la fripe, tandis que les non-portables sont transformés en chiffons d'essuyage industriel, ou effilochés pour être recyclés ou valorisés en Combustible Solide de Récupération*.

Comment se porte la filière textile aujourd'hui ?

Très mal. Tous les centres de tri comme le nôtre, Le Relais, les associations..., en France et même en Europe de l'Est, sont engorgés. Les textiles ne trouvent plus preneurs. Les belles pièces partent sur les plateformes de vente en ligne, ce qui est une bonne chose, mais nous prive de matière valorisable. En parallèle, la qualité des vêtements jetés dans les conteneurs a baissé. Ils sont de plus en plus souvent déposés sales. Et, le nombre d'articles en polyester est catastrophique car ces textiles très bas de gamme sont rarement revendables, et pas adaptés à la réalisation de chiffons ou à l'effilochage pour le recyclage. Les prix se sont donc effondrés - lorsque nous arrivons seulement à trouver un repreneur.

Pourquoi ce blocage et quelles incidences pour vous ?

Notre occasion a longtemps eu très bonne réputation. Hélas, les marchés africains de la seconde main préfèrent maintenant les invendus neufs chinois plus attractifs. Il manque d'entreprises de recyclage pour reprendre et transformer la fibre. Nous travaillons à perte. Il nous faut désormais payer pour éliminer certains textiles, jusqu'à 150 €/tonne en CSR. Les balles s'accumulent dans notre usine. Malgré les appels et les recherches, certaines attendent une solution de reprise depuis plusieurs mois.

Des pistes d'avenir ?

L'innovation et l'automatisation coûtent excessivement chères. Des projets existent. Nous avons participé à des expérimentations sur le polyester, malheureusement sans retour. La vocation de ce métier n'est pas de se débarrasser à tout prix de la marchandise et d'obtenir des aides financières. Ce qu'il nous faut ce sont des débouchés réels, une vraie stratégie industrielle de recyclage.

* Combustible Solide de Récupération (CSR) : ce broyat est utilisé pour alimenter des chaufferies et produire de l'énergie.

DANS LES TERRITOIRES



Destination 0 déchet : l'information et la sensibilisation directement près de chez vous

Depuis cet été, le bus itinérant "destination zéro déchet" du programme J'agis pour Réduire, sillonne le département de la Charente pour aller à la rencontre des habitants, dans les écoles, sur les marchés, les foires et événements locaux.

Ce véritable outil de proximité a pour mission de sensibiliser le public à la prévention des déchets et aux gestes à adopter au quotidien en privilégiant le contact avec les citoyens au plus près de chez eux.

À bord, des animations ludiques, des ateliers pratiques et toujours la présence d'animateurs afin de conseiller chacun pour mieux comprendre les enjeux liés à la gestion des déchets : consommer moins et mieux, découvrir les alternatives produisant moins de déchets... Les ateliers (réparer et entretenir son vélo,

réaliser ses produits ménagers ou les reconnaître, composter, fabriquer ses lingettes réutilisables ou son sac à pain...) sont gratuits et sur inscription.

Dates des prochaines permanences disponibles sur www.calitom.com



Vers la fin du déploiement des sacs transparents

Les habitants de la Communauté de Communes Charente Limousine sont progressivement dotés de sacs transparents pour la collecte des ordures ménagères et de bacs individuels jaunes et noirs.

La distribution prendra fin en début d'année prochaine.

Ainsi, début 2026, toutes les CDC et communes collectées par Calitom auront bénéficié de ce changement qui permet d'améliorer durablement et significativement le geste de tri.

-40 % d'ordures ménagères et +15 % de tri dans les sacs jaunes.



Donne palettes, cagettes et tourets en bois

Afin d'encourager le réemploi, donner une seconde vie aux objets et réduire le volume des déchets à traiter, Calitom met gratuitement à disposition les palettes, cagettes, tourets en bois brut et éventuellement bûches déposés dans ses 22 pôles de valorisation (déchèteries). Divers usages pour ces matériaux : travaux de bricolage, fabrication de mobilier, allumage de barbecues ou feux de cheminée... Ils sont en libre-service sur les sites, dans la limite des stocks présents.

ZOOM SUR

Piles et batteries : à rapporter en déchèteries !

Qu'ils soient à usage unique ou rechargeables, ces petits déchets présentent un danger pour l'environnement et les sites de Calitom. Ils peuvent menacer la sécurité des agents ou des équipements en raison de leur caractère polluant et inflammable.

Un seul bon geste : apporter dans les pôles de valorisation (déchèteries)...

Pour éviter toute forme de toxicité, de pollution et dangers que représentent ces équipements, les appareils électriques, les piles et les batteries dont vous vous débarrassez ont une filière de traitement isolée !

Les jeter en  pôle de valorisation (déchèterie)
ou dans  les points de collecte (en grande surface)

Un danger souvent invisible qui dort dans vos tiroirs...

Les piles et batteries contiennent des **métaux et des composants toxiques et inflammables**.

En cas d'écrasement, de perçage ou de court-circuit, elles peuvent **prendre feu spontanément** et déclencher des **incendies** chez-vous, dans les camions de collecte, au centre de tri ou sur les sites de stockage quand elles ne sont pas jetées en déchèteries.

Même inutilisées, elles restent actives et peuvent devenir dangereuses pour tous.



Les déchèteries et leurs horaires d'ouverture :

Calitom : calitom.com

GrandAngoulême : pluspropremaville.fr

CDC du Rouillacais : lerouillacais.fr

Grand Cognac : grand-cognac.fr

Les points de collecte

disponibles sur www.jerecyclemespiles.com

*Pensez à enlever piles, batteries.... avant
d'amener tout objet dans les pôles de valorisation !*

LES BONNES PRATIQUES

PAPIER : ATTENTION AUX FAUX-AMIS



Courriers, enveloppes, livres, cahiers, bloc-notes, papier d'impression, journaux, prospectus, catalogues... vont dans le bac jaune et se recyclent. Inutile de les déchirer, d'enlever les agrafes, les spirales ou les couvertures plastifiées qui seront enlevées dans le processus de recyclage.

Attention cependant aux faux-amis !

- l'essuie-tout, les serviettes et mouchoirs en papier blancs > dans le composteur individuel ou dans le sac transparent/noir ;
- les papiers d'emballages alimentaires (blister ou emballage plastique) non souillés > dans le bac jaune ; si souillés (papiers de viande à la coupe) > sac transparent/noir ;
- le papier d'aluminium > bac jaune ;
- le papier photo > sac transparent/noir ;
- le papier peint : avec ou sans colle > pôle de valorisation.

PETITS OBJETS EN PLASTIQUE



Parce qu'ils sont en plastique, on pense qu'ils sont recyclables et qu'ils vont dans le bac/sac jaune.

Brosse à dent, rasoirs jetables, lunettes de soleil, brosse à cheveux, gants plastiques de vaisselle ou de ménage, règle d'école.... tous ces petits objets ont en commun d'être en plastique. Mais, contrairement à une idée reçue, ils ne se recyclent pas. Une fois usagés ou cassés, ils sont à jeter dans le sac d'ordures ménagères.

Rappel : seuls les emballages (plastique, métal, carton...) et le papier vont dans le sac/bac jaune pour être recyclés ! Les petits objets, selon leur nature, vont soit dans le sac d'ordures ménagères soit en pôle de valorisation (déchèterie).

Le guide du tri en téléchargement sur internet.



Un doute ?
www.calitom.com
www.pluspropremaville.fr



Capsules et sachets de café, de thé...

Les dosettes individuelles de thé ou de café existent en différentes matières. Une fois utilisées, où les jeter ?

- En aluminium > elles se recyclent et vont dans les sacs/bacs jaunes, sans les vider ;
- En plastique > dans les sacs noirs/transparents ;
- En papier/tissées : dans le composteur où elles se dégraderont ou à défaut dans le sac noir/transparent.

UN PAS DE + vers le zéro déchet

QUEL SAPIN EST VRAIMENT LE PLUS VERT ?

Chaque année, des millions de foyers décorent un sapin pour fêter Noël. Entre sapins naturels, artificiels ou alternatives durables, un comparatif s'impose pour mieux comprendre et agir de façon plus responsable.

Sapin naturel

Culture spécifique ne participant pas à la déforestation

Origine **France et Europe**

Besoin de **9 à 14 ans** pour atteindre la hauteur souhaitée

Impact carbone : **3,1kg de CO²/an** (production et transport)

Labels durables (Plante Bleue, MPS, AB)

En fin de vie : broyage, benne végétaux ou rempotage (pot).

Le bon geste : Opter pour un sapin français, labellisé et en pot

Sapin artificiel

Fabriqué à partir de **plastique**, non recyclable.

Origine majoritairement **asiatique**.

Impact carbone : **48,3kg de CO²/achat** (production et transport).

Ne devient "écologiquement rentable" qu'après **15 ans d'utilisation**.

En fin de vie : mis en décharge ou incinéré.

Le bon geste : Acheter en seconde main, et le donner s'il est en bon état.

Autres alternatives originales et tout aussi tendance

Sapin en bois recyclé ou en carton, sapin mural, en tissu ou en livres, créations personnelles DIY (Do It Yourself) réutilisables, décorations naturelles et locales

Point de vigilance

Les neiges artificielles contiennent des molécules chimiques volatiles. Elles se libèrent dans l'air intérieur et nuisent à la qualité de l'environnement du logement.

INITIATIVE LOCALE

La Bascule



Sous la forme d'un Atelier Chantier d'Insertion, la plateforme de réemploi "La Bascule" propose la déconstruction, le reconditionnement et la valorisation des matériaux du bâtiment en vue de leur revente. Située à Gond-Pontouvre dans un local de 2 200 m², elle est ouverte aux professionnels comme aux particuliers.

Q. Comment s'est créée La Bascule ?

R. Avec plusieurs collègues issus de la maîtrise d'œuvre, nous avons constaté que nos chantiers généraient beaucoup trop de déchets. Nous avons souhaité réfléchir à cette problématique

et travailler à une filière de réemploi de matériaux en Charente.

En 2017, nous avons créé une association et réuni divers acteurs tels que la FFB (Fédération Française du Bâtiment), la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), l'Ademe, les élus, les bailleurs sociaux... Le CIBC et Envie 2E, acteurs de l'économie sociale et solidaire, de l'insertion professionnelle et du réemploi, nous ont contactés pour travailler ensemble. Nos trois structures ont fondé fin 2023 l'association la Bascule pour laquelle nous avons recruté en 2024 une directrice, suivie de 2 encadrants et

8 agents en insertion. La FFB et la CAPEB font partie du conseil d'administration.

Q. Le réemploi des matériaux est une obligation dorénavant ?

R. Si le recyclage a été priorisé pendant des années, la loi AGECE de 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire est un appui pour le réemploi des produits et des matériaux dans le bâtiment. Dans les

marchés publics, il y a une obligation minimum de réemploi de 20 %. Une transformation profonde est en train de se produire et toute une filière est en cours de création. La Bascule est une de ces réponses. Des métiers émergent, comme celui de valoriste, qui n'existait pas. Notre objectif est aussi de professionnaliser les agents vers ces nouveaux métiers et de les faire monter en compétences.

Q. Que proposez-vous comme services ?

R. Nous réalisons la dépose soignée de matériaux sur les chantiers des professionnels comme des particuliers, c'est-à-dire le démontage d'éviers, d'huisseries, de cuisine... tout ce qui a un potentiel de réemploi. Ils sont stockés sur site à la Bascule, pour être retravaillés et leur donner une nouvelle vie, avant d'être remis en vente auprès des professionnels et des particuliers au sein de notre magasin avec des tarifs pouvant aller de 30 à 40 % moins cher que le neuf. Nous travaillons sur la traçabilité afin de pouvoir offrir une garantie. Le festival de la BD, le GrandAngoulême pour le chantier de l'école de la seconde chance à Ruelle, la commune du Haillan sur Bordeaux... nous ont déjà fait confiance. La Bascule est spécialisée autour du bois massif, ses dérivés ainsi que les sanitaires, des matériaux qui sont beaucoup utilisés dans la construction et intéressants à travailler en terme de savoir-faire pour des agents en insertion. Nous récupérons également des matériaux neufs issus de chutes de chantier, de déstockage, ce qui donne droit à une réduction fiscale pour l'entreprise qui fait le don et lui permet de limiter ses déchets.

Q. Existe-t-il d'autres structures similaires ?

Au niveau régional, nous travaillons avec les plateformes de Limoges, La Rochelle... qui sont complémentaires.

Q. Quels sont vos projets ?

R. Nous souhaitons créer des synergies avec des industriels qui nous céderaient des chutes de matériaux industriels et nous permettraient de pouvoir proposer des gammes récurrentes de produits et des produits semi-industriels. L'objectif est de tendre vers un rendement et une productivité semi-industriels, de façon à pouvoir fournir les professionnels et intégrer les obligations de réemploi dans le cadre des marchés publics par exemple. Nous aimerions aussi stabiliser notre modèle économique. Nous sommes contents de développer ceci en Charente.

Interview de Audrey LAE, directrice et Agathe BELY, présidente de la Bascule

En savoir plus

12 600 000 T DE DÉCHETS INERTES

du BTP produits
en Nouvelle-Aquitaine.

1 031 000 T DE DÉCHETS INERTES

**du BTP produit
par an en Charente,**
dont 154 650 t issus de la
filière bâtiment en Charente
(démolition, construction,
réhabilitation, entretien de
bâtiments).

A l'horizon 2030, la filière REP
du bâtiment prévoit un objectif
minimum de réemploi de
matériaux à hauteur d'environ
5 % de l'ensemble des déchets
inertes de la filière BTP.

Ce gisement représente en
Charente un potentiel d'environ

**7 730 t de déchets
inertes du bâtiment
réemployables et 750 t
de déchets de bois**

issus du secteur du bâtiment
et des entreprises de seconde
transformation du bois.

La Bascule
140 route de Paris
16160 Gond Pontouvre

contact@labasculereemploi.org
<https://labasculereemploi.fr/>

A blue background with a collage of food waste and recycling items around the edges, including a plastic bottle, banana peels, a coconut shell, lettuce, a jar of food, a cucumber, tomatoes, a metal can, a jar of jam, a white jar, a banana, an onion, and a pine cone.

FESTIVAL J'AGIS

pour réduire

DU 24/11 AU 29/11
DE 9H30 À 21H - PLAN B

186 ROUTE DE PARIS, 16160 GOND-PONTOUVRE

ESCAPE GAME

VISITES

ATELIERS ZÉRO DÉCHET

CONFÉRENCES

REPAIR CAFÉ

EXPOSITIONS

ET BIEN D'AUTRES SURPRISES ENCORE...

INFOS SUR JAGISPOURREDUIRE.COM

calitom

**Grand
Angoulême**

GRAND-ANGOU

Financé par

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

ADERE

**Nouvelle-
Aquitaine**